

SONDAGE ET TIRAGE AU SORT

Quelles sont les pratiques de durabilité de la population villaroise ?

Découvrez-les en participant au sondage, d'une durée de 5 minutes. Vous pourrez également participer au tirage au sort pour gagner l'une des **entrées au Papiliorama** de Kerzers.



Scannez le code QR ou rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.sondageonline.com/s/vsg-livret-3>

Délai de réponse : 31.10.26

Retour sur l'édition #2

Vous avez été **147 personnes** à répondre au sondage de la deuxième édition sur les bienfaits du vélo. Les 2 résultats clés :

52%



des participant·es se rendent à vélo sur leur lieu de travail ou d'études plus d'une fois par semaine

coût confort
environnement

sont les principales motivations des participant·es pour choisir le vélo

Découvrez les résultats complets de ce sondage ainsi que toutes les éditions du **Livret pour le climat** sur :

www.villars-sur-glâne.ch/prestations/plan-climat

L'impact carbone de ce livret est estimé à 32 g équivalent CO₂, correspondant aux émissions générées en moyenne par un lampadaire public en 3 heures^d.

Conception : enoki sarl

Sources : ^aOFEV : Magazine l'environnement, 3/2022

^bNational Geographic : Nightlife : Animals after dark

^c<https://www.energie-environnement.ch>

La commune de Villars-sur-Glâne présente son
LIVRET POUR LE CLIMAT



ENTRÉES À
GAGNER
Papiliorama

LUMIÈRE D'ESPOIR

POLLUTION LUMINEUSE : QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA BIODIVERSITÉ ?



#3

VILLARS-SUR-GLÂNE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sans pollution lumineuse, il serait possible d'observer plus de 4'000 étoiles dans le ciel nocturne. En Suisse, la pollution lumineuse a plus que **doublé entre 1994 et 2020** et il ne reste aujourd'hui plus aucun km² d'obscurité nocturne complète sur le Plateau.

Un tiers de cette pollution provient des pertes de lumière des éclairages privés. À Villars-sur-Glâne, la pollution lumineuse limite le nombre d'étoiles visibles à ~1'000 à 2'000 en moyenne.

Conséquences sur la biodiversité

- Environ **50%** des invertébrés dépendent de l'obscurité, notamment pour se déplacer, s'orienter, se nourrir et se reproduire.
- La lumière artificielle perturbe le temps de chasse des animaux nocturnes, qui s'en trouvent affaiblis, et désoriente les oiseaux migrateurs, qui se guident grâce aux étoiles.
- Un seul lampadaire peut attirer et provoquer la mort de près de **150 insectes** au cours d'une nuit d'été.

Engagements de la commune

- Remplacement des luminaires publics obsolètes par des LED, ayant diminué la consommation annuelle de 272'000 kWh (≈ celle de 70 ménages).
- Extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h (sauf passages piétons) depuis avril 2024 puis entre minuit et 5h depuis juillet 2025.
- Mise en œuvre d'un plan lumière pour concilier les besoins humains et le respect de la faune, par exemple en adaptant l'éclairage de la place de Nuithonie à Cormanon.



QUE PUIS-JE FAIRE À MON ÉCHELLE ?

M'informer sur la pollution lumineuse



- Télécharger le **guide pour les éclairages privés** disponible sur la page du plan climat communal ci-dessous.
- Participer à la **soirée thématique sur les animaux nocturnes** animée par François Rion le 11 novembre 2026. Informations et inscription via la page du plan climat communal ci-dessous.
- <https://www.villars-sur-glâne.ch/prestations/plan-climat/>

Adapter mes habitudes



- Limiter au maximum la lumière qui s'échappe des fenêtres **en fermant les stores et rideaux** ou **en orientant la lumière vers l'intérieur**.
- **Privilégier les lumières chaudes** (entre 2'200 et 3'000 kelvin) qui sont moins impactantes pour la biodiversité que les éclairages aux teintes blanches ou bleutées.
- Privilégier les lampes extérieures équipées de **détecteurs de mouvement ou de minuteries** afin d'économiser l'énergie et éviter d'éclairer en permanence des espaces ayant besoin d'un éclairage ponctuel.
- Choisir des **luminaires extérieurs qui dirigent la lumière uniquement vers le sol** ou vers les façades, pour limiter les émissions lumineuses et réduire les perturbations pour la faune.